

Editorial

C'est l'automne !

Paraît 8 fois par année - tirage: 5000 ex.

Rédaction : M. Robert Borgis,
Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaïne
Tél. 022 970.13.60 - Fax 022 970.13.61
rborgis@gmail.com

Réalisation, Publicité, Mise en page

AA Actual Pub SA, Tél.022 343.03.43
Dominique Poupaert & Benoit Stolz

Photos couverture :

Dominique Poupaert

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Correspondance:

Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon
M. Vetterli, président
Case postale 114 - 1219 Aire

Comité 2010-2011

Président : M. Hans-Ruedi Vetterli
Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59
e-mail: hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch

Membres :

Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz.
MM. Alarcon, Ardite, Borgis,
Leubaz, Paley et rey-Mermier

Cotisation annuelle 2010 :

Frs 25.- minimum
CCP 12-15388-4

Prochaine parution : début novembre 2010

Délai de remise des textes :
20 octobre 2010

Comme pour chaque parution, le stress est là, devant le clavier de l'ordinateur, afin de trouver le thème de l'éditorial. Avec le numéro de ce mois, on peut très bien, comme chaque année, choisir celui de la saison.

L'automne est là avec ses gammes de couleurs, les feuilles mortes qui tombent comme des larmes et qui commencent à joncher le sol comme un tapis de souvenirs et de regrets.

Il y a aussi le mois de novembre qui est à nos portes avec ses deux premiers jours choisis comme un temps du souvenir avec la Fête de la Toussaint et celle du Jour des Morts, moments réservés traditionnellement à la mémoire de toutes celles et de tous ceux qui ont achevé leur chemin parmi nous, en laissant un vide immense dans le cœur de ceux qui les ont connus.

Comme l'écrivait Martin Gray, dans son ouvrage **«Le Livre de la vie»** : *«Etre fidèle à ceux qui sont morts ce n'est pas s'enfermer dans la douleur. Il faut continuer de creuser son sillon, droit et profond, comme ils l'auraient fait eux-mêmes, comme on l'aurait fait avec eux, pour eux. Etre fidèle à ceux qui sont mort, c'est vivre comme ils auraient vécu».*



Robert Borgis

Il est vrai que le rythme de notre vie quotidienne ne laisse pas beaucoup de place et de temps pour garder nos morts à côté des vivants. Aussi, il a été bon, je pense, d'instituer, dans le tourbillon parfois infernal de notre vie, un temps pour se remémorer les années que nous avons vécues ensemble avec nos chers disparus, en prenant également le temps d'une visite dans les cimetières où ils reposent, tout en se rappelant cette phrase, attribuée à St Augustin ou à Peguy: *«Pourquoi serais-je hors de votre pensée simplement parce que je suis hors de votre vue?».*

Au terme de cet éditorial, la rédaction tient à exprimer aux lectrices et lecteurs frappés dans leurs affections chères, sa profonde sympathie et à leur renouveler le témoignage de ses sincères condoléances.

Renseignements utiles

Association des intérêts d'Aire-Le Lignon
c/o Mr Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aire

Mairie de Vernier Rue du Village 9 tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil et cimetière (sur rendez-vous) tél 306 06 30
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Service social communal tél. 022 306 06 70
rue du Village 1 Ouvert de 9h à 12h. et de 13h30 à 16h

Arcade Emploi Jeunes tél. 022 797 34 29
av. Edmond-Vaucher 5

Permanence juridique Un mardi sur deux sur rendez-vous
(voir avec Service social communal)

Service de la petite enfance tél. 022 306 06 80
Rue du Village 1

Location des locaux communaux tél. 022 306 07 60
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier tél. 022 306 07 00
Via Monnet 3 fax 022 306 07 01
(récupération, routes équipement, espaces verts)

Levée des ordures Transvoirie tél. 022 306 15 15

Service des sports Bois-des-Frères 30 tél. 022 306 07 70
Secrétariat le matin

Piscine du Lignon tél. 022 796 62 96

Police municipale rue du Village, 38 tél. 022 306 06 50

Bibliobus Place du Lignon • un lundi sur deux: 11h-13h et 14h - 18h30

Sapeurs-pompiers de Vernier tél. 022 788 40 72
M. Silvano Porta, capitaine
Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin

Sauveteurs-auxiliaires tél. 022 738 36 89
M. Eric Cochard, chef ou 079 430 90 51

Gendarmerie genevoise tél. 022 427 93 21
Poste de Blandonnet

L'arbre à jouets tél. 079 401 51 04
Ludothèque du Lignon, Pl. du Lignon 32
Pour jouer sur place et emprunter - Lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h
Pour jouer sur place uniquement petits et parents - mer: 9-11h
Tout public - mer: 14-17h

Boutique 2000 du déjà porté tél. 022 796 61 84
Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église catholique
Lun: 14-17h - 1^{er} lundi du mois de 14 à 19h - Jeudi de 15h30 à 18h.
(Vente seulement)

Association des locataires du Lignon
case postale 32-1219 Le Lignon
Mme Gisèle Zanone, président, tél. 022 796.05.51

Bibliothèques municipales
Châtelaïne av. de Châtelaïne 83a tél. 022 797 16 82
Lun: 14-18h - mar: 14-18h - merc: 9-12h et 14-18h - jeu:16-20h

Avanchets Galerie marchande tél. 022 797 05 55
lun: 15h45-19h45 - mar: 14-18h - merc: 14-18h - vend: 14-18h
et sam: 10-12h

Vernier-Village rue du Village 57-59 tél. 022 341 04 91
lun et jeu: 14-18h - mar: 16-20h - merc: 9-12h et sam: 10-12h

Echos

Octobre

Dixième mois des calendriers grégorien et julien, son nom est tiré du latin «octo» (huit) car il était le huitième mois dans l'ancien calendrier romain. Ce mois est connu dans le monde de la sorcellerie, car les rites sorciers ont toujours lieu lors du mois d'octobre, notamment les dates impaires.

Ainsi Halloween est une fête qui se déroule dans la nuit du 31 Octobre au 1er novembre. Elle est fêtée principalement en Irlande, Grande-Bretagne, Australie, Canada et Etats-Unis, avec quelques tentatives d'introduction dans notre pays, La tradition la plus connue veut que les enfants se déguisent avec des costumes qui font peur ou qui font rire (fantômes, sorcières, monstres, vampires par exemple) et aillent sonner aux portes en demandant aux adultes des bonbons, des fruits ou de l'argent avec la formule : Trick or treat! («Des bonbons ou un mauvais sort !»). D'autres activités incluent des bals masqués, le visionnage de films d'horreur, la visite de maisons «hantées», etc.

Le principal symbole d'Halloween est la citrouille, remplacée quelquefois par un potiron, issu de la légende irlandaise de



Jack-o'-lantern, on la découpe pour y dessiner, en creux, un visage, puis on place une bougie en son centre.

Du 1er au 31 octobre, les jours diminuent de 97 minutes et le Soleil entre, le 23 octobre à 14h36 dans le signe du **scorpion**. Le natif de ce signe est passionné, émotif, imprévisible. Sa nature est dirigée par ses envies et pour les assouvir il accepte tous les défis et obstacles qui se présentent. On comprend facilement l'attraction qu'il exerce sur les autres. Ils réagissent à sa sensualité presque hypnotique. Il réunit charme et force de caractère à parts égales. Il semble avoir tant de force d'agir qu'il en remplit l'atmosphère.



Le Scorpion n'oublie jamais une gentillesse

et ne pardonne jamais une humiliation et si on l'a blessé, il ne songe qu'à la vengeance. Dans ses rapports d'homme à homme il mêle en général querelle et dispute. Il est violent, têtu et rancunier. Il voudrait être indépendant, mais il a besoin de quelqu'un sur qui il peut s'appuyer.

Bientôt l'heure d'hiver

C'est dans la nuit du **samedi 30 au dimanche 31 octobre** que les montres, horloges, pendules, etc. doivent être réglées à l'heure d'hiver, soit **reculées d'une heure (passer de 3 h du matin à 2 heures)**, récupérant ainsi une heure de sommeil que nous avons perdue au printemps.



Le dicton du mois

Octobre en brumes, Mois à rhumes

Echo du passé

Le **29 octobre 1911**, mort à Charleston (Etats-Unis), à bord de son yacht, de **Joseph Pulitzer** à l'âge de 64 ans. Né le 10 avril 1847 à Mako (Hongrie) d'une modeste famille bourgeoise, Joseph Pulitzer décide en 1864 d'émigrer aux Etats-Unis. Le jeune homme s'installe à Saint Louis dans le Missouri, où il exerce pendant quelques années divers petits métiers. En 1868, le quotidien

Westliche Post cherche un reporter. Pulitzer est choisi un peu par hasard. D'une ténacité et d'une ambition peu communes, le jeune journaliste est partout, se mêle des éditoriaux, fournit inlassablement enquêtes et entretiens...

Envoyé comme correspondant à la session parlementaire du Missouri, le journaliste se passionne vite pour le monde politique. Dans cette Amérique de la deuxième moitié du XIXème siècle, corrompue et violente, il trouve toutes sortes de scandales à dénoncer. Joseph Pulitzer se fait un nom. Ses retentissantes enquêtes font de lui une figure incontournable de la ville. A 23 ans, il est élu député du parti républicain, qui cherchait, il est vrai, désespérément un candidat. Pulitzer acquiert, en 1878, un journal en faillite, le St Louis Dispatch. S'alliant avec le directeur du Post, ils créent le St Louis Post-Dispatch. Il fonde une école de journalisme qui décerne, chaque année, des prix. En guise de testament, Joseph Pulitzer laissa des centaines de lettres et de notes destinées à ses journalistes. De toutes les recommandations prodiguées par cette légende de la presse, on pourrait ne retenir que celle-ci «*Ecrivez court et vous serez lu. Ecrivez clairement et vous serez compris. Ecrivez imagé et vous resterez en mémoire.*»

Le saint du mois

Le **5 octobre** se fête la **sainte Fleur**. Fille d'un seigneur nommé Pons, elle est née vers 1300 à Maurs (Cantal, France) dans une famille de 19 enfants et, elle y mena une vie difficile. Elle devint religieuse hospitalière à Issendolus (Lot), dans un hôpital de l'Ordre de Saint Jean



de Jérusalem. Tourmentée intérieurement par le démon qui voulait lui faire perdre sa chasteté, elle trouva la sérénité à travers la prière et la charité au service des malades. Toute sa vie, elle fut comblée de grâces, de souffrances et d'extases divines qui duraient parfois de la messe du matin aux vêpres de l'après-midi, Elle est morte à l'Hôpital Beaulieu, dans le Lot, en 1347.

Elle est la patronne des Violette, Violaine, Pâquerette, Pervenche, Anne-Aymone, etc et de toutes celles qui portent un nom de fleur et qui n'ont pas de patronne officielle.

La pensée du mois

C'est être injuste d'exiger des autres qu'ils fassent pour nous ce qu'ils ne veulent pas faire pour eux-mêmes.

Vauvenargues

En direct de la Mairie



Autorisations de construire du 31 août au 12 octobre 2010

Commune de Vernier

agrandissement d'une crèche
Pl. du Lignon 16

Hospice général

rénovation d'un appartement
av. du Lignon 66

MM Rochat et Giannakopoulos

transformation d'une habitation
mitoyenne
ch. des Platières 22

M. et Mme Blauler

agrandissement du sous-sol
et d'une terrasse
ch. du Renard 52

Conseil municipal

Séance du mardi 7 septembre 2010

Le législatif verniolan a tenu sa séance de rentrée dans nos murs, à la Salle des fêtes du Lignon, sous la présidence de M. Yves Magnin (PDC). Les divers points de l'ordre du jour ont été examinés et les conseillères et conseillers municipaux ont pris notamment les décisions suivantes :

- Envoi à la Commission de l'environnement de la pétition des habitants de l'avenue de Crozet, munie de 611 signatures, demandant la suppression de la fermeture de cette artère par une barrière et la modification du régime de stationnement mis en place. La pétition des habitants du quartier des Libellules, avec 129 signatures concernant le passage à piéton dans cette avenue, en face du N° 16, est adressée à la Commission de la sécurité

- Envoi, dans les commissions ad'hoc, de la demande de crédit d'étude pour la construction d'une passerelle sur le Rhône, reliant Onex à Aire, du crédit pour des travaux de plantation et d'engazonnement dans les cimetières d'Aire et de Vernier.

- Envoi à la Commission des finances de la motion du Groupe socialiste demandant d'indexer les subventions communales aux sociétés sportives, culturelles, sociales au coût de la vie. C'est la Commission de l'environnement qui se chargera de l'étude de la motion de MM. Beux et Magnin (PDC) demandant la création d'une piste cyclable et de passages pour piétons sur la route d'Aire.

- Le postulat présenté par Mme Mattenberger et M. Ronget (Groupe libéral) demandant la réalisation d'une infrastructure sportive propre destinée au FC Avanchet-Sport est pris en considération et transmis à la Commission des sports. Le postulat du groupe MCG demandant d'étudier la mise en place d'amélioration afin de renforcer le concept de sécurité, notamment au niveau préventif, est pris en considération et adressé au Conseil administratif.

Lors de la séance du 29 juin, le Conseil municipal avait, par 17 oui, 7 non et 9 abstentions accepté une résolution de M. Ardite (AGT) apportant le soutien de la Commune au référendum contre la modification de la LACI. Le Conseil administratif informe le législatif d'un courrier

du Conseil d'Etat stipulant que le soutien actif de la commune au référendum n'est pas admissible. Le Conseil administratif a donc décidé de ne pas donner suite à cette résolution.

Séance du mardi 5 octobre 2010

Présidé par M. Yves Magnin (PDC) le Conseil municipal a, au cours de cette séance, pris les décisions suivantes :

- ouverture d'un crédit de CHF 212'000.- destiné aux études préliminaires et aux frais d'organisation du concours et au développement du projet de passerelle, pour piétons et cyclistes, sur le Rhône, entre Aire et Onex.

Acceptation par 24 oui et 8 abstentions (ADG & Lib.) du crédit de CHF 800'000.- destiné au paiement des frais de dépollution de la parcelle à Vernier où se dresse IKEA.

La demande de crédit pour les travaux de plantation et d'engazonnement dans les cimetières d'Aire et Vernier fait l'objet d'une demande de M. Billeter (Vert) de renvoi en commission afin d'étudier des solutions aux nuisances engendrées par les travaux d'entretien et qui est refusée, de même que la délibération première et au vote final le crédit de CHF 617.000. – est accepté par 17 oui, 7 non et 6 abstentions.

Les délibérations concernant les jetons de présence des conseillers municipaux pour 2011, les budgets 2011, la création d'un fonds communal pour la mobilité, le crédit pour le renouvellement de certains véhicules du parc automobile, le crédit pour le renouvellement d'équipements pour la viabilité hivernale et le préavis au projet de plan localisé de quartier à Vernier sont renvoyées dans les commissions concernées.

Une motion du groupe MCG concernant la dangerosité des certains jeux d'enfants installés sur la commune est refusée par 27 non, 1 oui et 2 abstentions. Même refus, par 28 non et 1 oui pour la motion du même MCG pour le remplacement de buissons épineux dans le préau et le parc de jeux de l'école d'Avanchets—Salève

Envoi, à l'unanimité, d'un postulat de M. Billeter (Vert) demandant un aménagement de manière plaisante, accueillante et arborisée, même au détriment de quelques places de stationnement, aux abords de l'école de châtelaine.

Echos

Nécrologie

Décès annoncés du 28 août
au 14 septembre 2010

Avolio Gennaro

1932, av. des Libellules 14

Baudois née Lanz, Marie

1925, rue Oscar-Bider 7

Carlassare Katya Laure

1970, av. de Crozet 20

Da Riva Francesco

1928, ch. De-Maisonneuve 46

Dubois Jean-Pierre André

1928 Suisse, rue Carqueron 1

Foschini Luigi

1926, rue François-Durafour 7

Gibaud Thierry

1966, av. des Libellules 12

Huggler Pierre

1935, av. du Lignon 36

Jeannet Samuel

1925, ch. des Coquelicots 29

Lutz, Fernand Roland

1933, rue François-Durafour 13

Mettraux, Pierre Florian

1948, av. du Lignon 27

Samb, Abdoul Aziz

1944, av. de Crozet 50

Sundaresan née Iyer Thripurasundari

1927, ch. de l'Ecu 10

Zraggen Erich

1933, av. du Lignon 29

Le savez-vous ?

Chaque année, Pro Natura désigne un animal de l'année. Pour 2010 son choix s'est porté sur **l'abeille à longues antennes** afin de représenter environ 580 espèces d'abeilles sauvages vivant en Suisse.



L'abeille à longues antennes est l'Animal de l'année 2010.

Les abeilles sauvages constituent un maillon écologique important dans la nature car elles jouent le rôle de pollinisateurs. Par ce choix, Pro Natura souhaite attirer l'attention du public sur les millions

d'insectes, souvent « invisibles » pour le novice, qui préservent la base même de notre existence : Avec ses longues antennes et son dos recouvert de poils, l'abeille à longues antennes se fait tout de suite remarquer parmi les abeilles sauvages (insectes de l'ordre des hyménoptères et de la famille des apidés). Comme la plupart d'entre elles, l'abeille à longues antennes est une solitaire, à la différence de sa cousine mieux connue, l'abeille domestique, qui vit en communauté. L'abeille à longues antennes niche dans un terrier qu'elle aménage dans un sol nu, sablonneux ou limoneux. Pour se nourrir, l'abeille à longues antennes s'est spécialisée dans les papilionacées. C'est pourquoi on la rencontrera plutôt dans des prairies sèches, et des glai-sières. Sa période de vol s'étend à peu près de mai à la fin juillet.

Transformation du bâtiment ACTARIS

Dans la Feuille d'avis officielle du 26 juillet a paru l'autorisation permettant à la Commune de Vernier a procédé aux travaux de transformation du bâtiment abritant l'ancienne usine Actaris, propriété au chemin de Château-Bloch, acquise par la commune, Un crédit de CHF 730'000.- a

été voté par le Conseil municipal en vue de l'aménagement d'une maison de quartier dans la partie administrative de l'ancienne usine (rez et 1er étage et une de partie de l'ancien atelier) et la création dans les ateliers d'une zone destinée à la pratique du sport et, séparé de cette zone, un espace destiné à la danse.

La Boutique 2000 du déjà porté

rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon

l'automne est là... l'hiver à nos portes

chez nous, vous trouverez des vêtements, à bas prix, toutes tailles, pour dames, filles et garçons rens. tél. 022 796 61 64 ou 022 796 59 12



Les Joyeux dimanches

Avec la rentrée de l'automne, le réseau solidarité d'Aire-Le Lignon reprend l'organisation, un dimanche par mois, d'un repas simple permettant aux personnes



Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00



4, rue du Vieux-Marché
(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

V I L L E D E
G E N È V E

isolées de passer un moment en bonne compagnie. La prochaine réunion aura lieu :

dimanche 21 novembre à 12 h 15
Centre de quartier du Lignon
(sous l'église catholique)
Au menu :

Potée vaudoise



Une participation de CHF 7.- (minimum) par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription, jusqu'au vendredi au
022 796 62 79
022 796 80 07

Repas du mercredi midi au Lignon

L'objectif de ce projet est de proposer un repas chaque mercredi midi, lors de la période hivernale, hors vacances scolaires, à tous les habitants du Lignon. Le but étant la rencontre entre les jeunes et les adultes. Ces repas seront préparés par un habitant différent chaque mercredi.



Après le succès rencontré lors de la première période de ce projet, les travailleurs sociaux hors les murs et les animateurs de la Carambole, avec le soutien du Contrat de quartier, ont décidé de renouveler l'expérience durant

l'hiver 2010-2011. **Le projet commencerait en octobre 2010 jusqu'à fin mars 2011.** Les repas auront lieu au Centre de quartier dans la salle équipée d'une cuisine et d'un réfectoire. Les habitants devront s'inscrire auprès de la Carambole avant le mercredi du repas pour que les personnes en cuisine puissent prévoir des quantités suffisantes pour tout le monde.

Stand «hors les murs»

des églises du Lignon sur le thème de l'équilibre

Qu'est-ce qui peut faire contrepoids pour, sinon trouver, du moins se rapprocher d'un équilibre dans la vie ?

Venez essayer notre animation ludique, discuter librement, boire un café... Au plaisir de vous rencontrer !

Les samedis 13 et 20 novembre prochain, devant l'entrée principale du Centre commercial du Lignon, les paroisses catholique et protestante tiendront un stand sur le thème de «l'équilibre dans la vie» : face aux poids de l'existence, à ce qui nous pèse, à ce qui est lourd, qu'est-ce qui peut nous alléger, nous soulager ?

Qu'est-ce qui peut faire contrepoids pour, sinon trouver, du moins se rapprocher d'un équilibre dans la vie ?

Venez essayer notre animation ludique, discuter librement, boire un café...

Responsable Philippe Vonaesch, diacre de la paroisse protestante d'Aire-le Lignon

Mémorial Charles et Adèle Moret



Le Mémorial Moret se déroulera les 13 et 14 novembre 2011 au Centre Sportif du Bois-des-Frères

Cette 13ème édition verra la participation de quelque 500 enfants qui pourront se divertir à de nombreux postes.

Les deux journées se déroulent de 09h00 à 17h00, le samedi est réservé à la jeunesse (8 à 15 ans) et le dimanche aux tout petits (4 à 7 ans). Le thème de

cette année est **le ou la physique**. Il y aura plusieurs parcours ludiques, ainsi que des jeux et un grand final qui réunira chaque jour tous les participants. Tout se réfèrera à ce thème, nul doute que les enfants seront enchantés.

Petit rappel : ce Mémorial est donné à la mémoire de Charles et Adèle Moret, deux gymnastes/moniteurs qui, par leur travail et leur dévouement, ont contribué au développement de la gymnastique auprès des enfants du canton. Grâce aux généreux fonds légués par M. Gérard Nordmann, le Mémorial peut mettre sur pied, tous les deux ans, une grande fête gymnique ouverte à tous les gymnastes de l'Association Genevoise de Gymnastique.

Le Comité d'Organisation compte sur la présence d'un nombreux public pour encourager ces gymnastes, il ne sera pas déçu du spectacle, car, il faut le souligner, il n'y a aucune classification, aucune appréciation, tout est fait pour le plaisir des gymnastes.

L'Association Genevoise de Gymnastique sera présente avec son stand tout au long de la manifestation pour donner des renseignements au public sur les différentes disciplines pratiquées dans nos sociétés. Il y aura bien entendu aussi de quoi se désaltérer et se restaurer.

L'Association des Locataires du Lignon

vous convie à son **Assemblée Générale Ordinaire**, ouverte à tous les habitants de la Cité du Lignon.

Le lundi 8 novembre 2010 à 19h45

Aux Restaurants Scolaires du Lignon (situés au-dessous de la Salle des Fêtes)

L'ordre du jour vous sera communiqué dans la convocation que vous recevrez à fin octobre dans la boîte aux lettres mais si vous avez des questions ou des problèmes, vous pouvez nous écrire à l'adresse mentionnée au bas de cet avis ou nous téléphoner aux numéros suivants

022 796 05 51 ou 022 796 60 35

Au plaisir de vous rencontrer!

Association des Locataires du Lignon
Case Postale 32/ 1219 Le Lignon

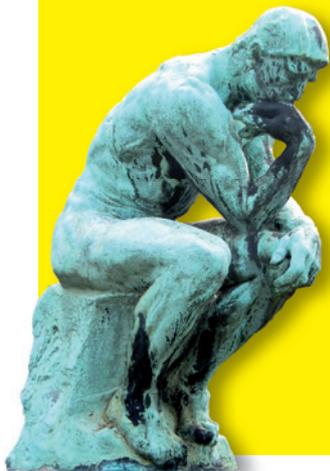
Echos

La vie de notre Association

Le trésorier penché sur ses livres de comptes a constaté, avec tristesse, qu'un certain nombre de membres n'avaient pas payé la cotisation annuelle (CHF 25.- au minimum) pour l'année en cours.

Sans doute s'agit-il d'un oubli bien involontaire qui peut être facilement rattrapé **au moyen du bulletin de versement annexé dans ce bulletin** et d'ores et déjà les plus vifs remerciements pour votre aide et soutien à nos activités, notamment l'édition de l'Echo d'Aire.

*Ai-je pensé
à la cotisation 2010 ?*



Soirée choucroute

L'an dernier, le Comité avait été contraint, à grand regret, d'annuler l'organisation de la traditionnelle soirée choucroute d'Escalade, faute d'un nombre suffisant de bonnes volontés.

BONNE NOUVELLE POUR 2010 !

Dans sa dernière séance, les membres du Comité se sont engagés pour remettre sur pied la tradition, oubliée une année, et décidé d'organiser la

Soirée choucroute

**le samedi 20 novembre 2010
à la Salle communale d'Aire**

Cette date a été choisie en fonction de la disponibilité des locaux et également pour être en dehors du tourbillon des fêtes de fin d'année. Nous vous attendons donc tous à cette soirée conviviale autour d'une bonne choucroute et vous invitons à noter, d'ores et déjà, cette date dans vos agendas et en parler à vos amis et connaissances.

Le bloc-notes du taupier

Le taupier a suivi, avec parfois étonnement, les divers épisodes du feuilleton concernant les roulottes du collectif ex-Haro installée sur une parcelle de la Ville de Genève, au bas de la presqu'île, avec notamment une motion de Mme Kaelin (UDC) au Conseil municipal (voir Echo N° 5 de 2010).

Mais son ébahissement a été complet à la lecture d'un article paru dans le journal gratuit « 20 minutes » dans lequel il est relevé par le journaliste qu'à la suite de l'intervention du canton demandant l'évacuation de la parcelle, le Maire de la Ville de Genève, Rémy Pagani, a répondu: **«C'est notre parcelle et on fait ce qu'on veut dessus !»**

Cette réponse d'un édile municipal doit laisser quelque peu songeur tous ceux qui ont connu les tracasseries administratives quand ils ont voulu installer dans leur propriété un modeste cabanon ou un petit poulailler.

Deux poids, deux mesures ???

Parlons jardinage

Mois d'octobre

L'hiver sera bientôt là ! Les températures commencent à chuter et déjà les premiers signes de l'automne ne trompent pas les arbres se parent de leurs couleurs chatoyantes entre jaune profond et rouge intense.

Au jardin, il est temps de préparer l'arrivée des premiers frimas, les plantes d'intérieur, sorties durant les beaux jours, ainsi que les plantes frileuses telles que orchidées ou hibiscus doivent retrouver la douceur de la maison tandis que déjà le jardinier prépare le printemps en plantant les bulbes de la saison prochaine Tous les

terrains non utilisés peuvent désormais être retournés et agrémenter de compost.

Pour les pelouses, vous pouvez pratiquer une tonte longue.

Pour le balcon ou la terrasse, faites les emplettes de bulbes de printemps, c'est le moment et choisissez de préférence de gros calibres. Préparez vos jardinières pour le printemps, avec des crocus, muscaris, tulipes, jacinthes, narcisses...

Dans la maison, arrosez vos plantes plus modérément et brumisez celles qui apprécient l'humidité comme les orchidées. Pensez à aérer votre véranda pendant les belles journées de l'arrière-saison et éliminez les feuilles fanées des plantes que vous avez rentrées.

Association Pic Vert



L'association défend les intérêts de celles et ceux qui pensent que la propriété individuelle peut aussi être une liberté de choix. ainsi que la sauvegarde des zones «villas», véritable poumon vert dans la ville.

Un des moyens de protection pour les propriétaires est la signature de servitudes croisées que nous vous présenterons dans notre prochain numéro, avec l'aimable autorisation de Pic Vert.

Le truc du mois

Ananas mûr à point

Pour vérifier si un ananas est mûr à point, tirez légèrement sur une des feuilles proches de la tige. Si celle-ci se laisse retirer sans aucun problème, le fruit sera sucré à souhait.



Les Laboratoires Plan sont implantés depuis un demi-siècle au Chemin de La Verseuse, sur notre commune d'Aire.

Notre société est réputée pour ses médicaments phytothérapeutiques distribués en pharmacies, tels Hédérix® contre la toux, Bilifuge® en cas d'excès de table, Baume du Chalet® pour les petites blessures, ou encore par exemple Sanogénicive®, dentifrice et bain de bouche.

Respectueux de l'environnement, les Laboratoires Plan sont extrêmement attentifs à chacun des niveaux de leur production.

Soucieux des rapports de bon voisinage, nous tenons à vous informer que des contrôles ont été effectués régulièrement par les autorités, et n'ont rien

démontré d'anormal ou de dangereux. En cas de question à ce sujet, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 022 979 24 00, de 8h30 à 17h.

Rappelons que les Laboratoires Plan sont nés de l'ingéniosité d'un pharmacien genevois du début du siècle dernier. Héritier de la tradition d'herboristerie suisse, Louis Plan conçoit des médicaments dans son officine. Il passe ses dimanches en famille à choisir avec soin racines et feuilles dans les forêts alentours. Une cueillette dont il extrait lui-même les principes actifs. En 1930,

il met au point deux formulations à l'origine de sa réussite : le Bilifuge et la Stomacine, indiqués lors de troubles digestifs. Le succès est tel, que la production artisanale ne suffit bientôt plus à répondre à la demande.

En 1946, l'entreprise prend de l'ampleur et devient un laboratoire. Les Laboratoires Plan sont officiellement créés rue de Lausanne à Genève.

En 1964, pour mieux gérer sa croissance, l'entreprise déménage en périphérie de Genève, dans la zone industrielle d'Aire, son site actuel.

La recette de Tante Lotte

Sauté de bœuf en croûte

Ingrédients pour 4 personnes : 1 kg de pommes de terre - 600 g de filet de bœuf - 300 g de champignons de Paris - 2 oignons - 1 gousse d'ail - 10 cl de vin blanc - 10 cl de coulis de tomates - 25 cl de lait - 2 c. à soupe de crème fraîche - 100 g de beurre - 2 pincées de noix muscade - 70 g de fromage râpé (parmesan, comté ou emmental) - huile - sel et poivre.

Pelez et lavez les pommes de terre, coupez-les en morceaux et faites-les cuire 25 minutes à l'eau salée. Taillez la viande en lanières, nettoyez et émincez les champignons. Pelez et émincez l'ail et les oignons.

Dans une sauteuse huilée, faites revenir la viande, les oignons et l'ail pendant 2 minutes. Réservez-les. Mettez à la place les champignons et faites-les cuire jusqu'à évaporation de leur eau de végétation.

Remettez la viande, l'ail et les oignons. Versez le vin et le coulis de tomates, assaisonnez. Mélangez et poursuivez la cuisson 10 minutes Hors du feu, incorporez la crème.

Faites chauffer le lait. Égouttez les pommes de terre, réduisez-les en purée. Faites-la chauffer en incorporant le lait, puis le beurre en petits morceaux. Salez, poivrez et «muscadez».

Préchauffez le four en position grill. Dans un plat à four, répartissez l'émincé de bœuf, recouvrez de purée et parsemez du fromage râpé. Enfourez et faites gratiner.

Votre annonce ici ?
022 343 03 43
sportmag@vtx.ch



TRANSVOIRIE
Helvelia Environnement

Votre partenaire voirie



Ch. de l'Émeraude 8 - 1214 Vernier
www.transvoirie.ch - Tel. 022 306 15 15

Agenda

A la Macav

Maison d'artisanat
communal amateur de Vernier

Rue du Village 52 – Vernier

jusqu'au 6 novembre

Josefa PEREZ

«La vie en rose»

Peinture à l'huile en
mémoire de ma mère

Du 15 novembre

au 23 décembre 2010

Traditionnel marché artisanal de Noël



Dimanche 7 novembre à 18 h

Temple du Lignon

Trio du Léman

Eric Vuichoud (flûte), Christine
Guignard (clarinette) et Tatiana
Valleise (violoncelle)

Entrée libre, collecte à la fin du
concert

P'tit Music'Hohl

Avenue Louis Casai 54 - Cointrin-Genève

du 5 novembre
au 29 janvier 2010

L'île de la sensation

Denis Weber
Emilie-Juliette Peyrot
Dominique Poupaert
Murielle Maroquin

Technique
Georges Tombet

musichohl.ch

Location :
Service culturel Migros, 7, rue du Prince
Stand info Balaxert

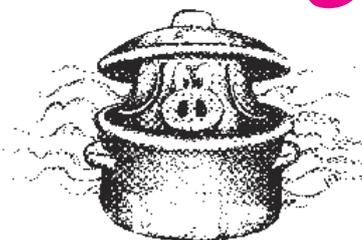
P'tit Music'Hohl
022 798 8 798

Spectacle à 20h00
(Repas à 21h30)

Prix des places chf 35.-
(AVS, tarif jeune, étudiants : fr. 25.-)
Mercredis (sauf 8.12), jeudis, vendredis et samedis

AN ACTUAL PUB SA - 022 243.530

Soirée Choucroute



Samedi 20 novembre 2010
dès 18h00 • Salle communale d'Aire



org. Association des Intérêts d'Aire-Le-Lignon
19h00, repas • 21h00, bal musette gratuit,
animé par André Lambert

En intermède «The Illusionists»
trio de jeunes magiciens